



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Roche-sur-Foron, le 11 janvier 2023

Madame Christelle Petex-Levet, Députée de la troisième circonscription de Haute-Savoie, membre de la commission Développement Durable et Aménagement du Territoire et particulièrement sensible aux thématiques énergétiques, vous fait part de ses regrets à l'égard du projet de loi qui « se disait » relatif à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Madame la Députée partage ci-dessous plusieurs éléments importants :

« Au moment où la France redevient importatrice d'électricité et qu'une menace de rupture d'alimentation plane sur notre quotidien, ce projet de loi sur les énergies renouvelables aurait pu apporter les clés d'une souveraineté retrouvée mais ce n'est malheureusement pas le cas.

Ce projet n'inclut qu'une seule et unique forme d'énergie, celle de l'éolien. Une énergie ni efficace, ni abondante, ni pilotable, ni prévisible, qui coûte cher au pouvoir d'achat des Français et à l'environnement de la planète.

Passer au tout électrique, l'utilisation sans précédent de l'électricité est un gâchis environnemental, nous le savons, il faut protéger notre climat et cette surutilisation n'y participe en rien.

Comment pouvons-nous demander et arriver à convaincre les utilisateurs des énergies thermiques de franchir la conversion à l'électrique alors que les journées sans vent, ni soleil, c'est le gaz Russe, le charbon Allemand ou encore le gaz de schiste Américain qui prendront obligatoirement le relais.

Cette loi, c'est également la bétonisation de millions de kilomètres carrés de nos campagnes, de nos littoraux et même de nos territoires naturels protégés.

Ne devrions nous pas protéger ces espaces qui font la richesse patrimoniale et touristique de notre pays ? La mise en place des nouvelles mesures va conduire à l'implantation de 15 000 éoliennes, soit 50 fois la surface de Paris. Comment imposer aux Français le zéro artificialisation nette, soit la non consommation d'espace, dans nos territoires ruraux suite à de telles mesures ?

De plus, revenons sur l'accord historique qui vient d'être signé au mois de décembre dernier à la COP15

pour préserver la biodiversité et posons nous la question des conséquences sur la faune et la flore de la construction et du fonctionnement de ces structures, sommes-nous cohérents ?

Je regrette que malgré l'ouverture à la discussion évoquée par le Gouvernement, les actes montrent que tout était déjà décidé à l'avance puisque tous les points proposés par le groupe Les Républicains pour permettre un vote positif à la loi ont été évincés les uns après les autres :

- *Augmenter la distance minimale entre les éoliennes et les habitations*
- *Protéger les littoraux avec l'éloignement des parcs éoliens (préserver le littoral, le travail des marins pêcheurs, l'activité touristique...)*
- *Donner une vraie place dans la décision aux maires des communes concernées ainsi que des communes limitrophes également impactées*
- *Au-delà de l'éolien, davantage d'évolution pour le reste des énergies renouvelables*
- *etc.*

Quand allons-nous prendre conscience que pour plus d'efficacité et de durabilité, il est nécessaire d'étudier dans un seul et même projet de loi l'ensemble des énergies ?! »

Pour conclure, ce projet de loi se focalise sur l'éolien et en oublie les autres énergies renouvelables qui sont toutes aussi fondamentales si nous voulons atteindre la production énergétique nécessaire. Ce texte, vide de proposition, voire contre productif pour le développement des énergies renouvelables, type petit hydraulique, a amené Christelle Petex-Levet à se positionner contre. Elle rappelle qu'elle est « *pour la souveraineté et non la dépendance énergétique de la France, pour la sobriété budgétaire et non pour le « Quoi qu'il en coûte » sur le dos des Français. »*